

# Préface au livre de Faustin Ntilikina

Bernard Lugan

5 juin 2008

La prise de Kigali et la chasse aux réfugiés par l'armée du Général Paul Kagame, Editions Sources du Nil, Collection « Mémoire collective » 280p. ISBN : 2-9521712-5-4

C'est un document d'une rare densité et d'une exceptionnelle valeur historique que publient ici les Editions Sources du Nil. Son auteur, le Major Faustin Ntilikina est un officier de l'ex-Armée Rwandaise qui a vécu de bout en bout les tragiques événements du Rwanda, depuis les combats de 1992 contre le Front Patriotique Rwandais, jusqu'à l'extermination des Hutus réfugiés dans l'ex-Zaïre en 1996-1997.

Faustin Ntilikina entre à l'Ecole Royale Militaire (ERM) de Bruxelles en 1977 au sein de la 132<sup>ème</sup> promotion Polytechnique. Sous-lieutenant et ingénieur, il intègre l'Armée Rwandaise en 1983 comme officier du Génie. Au mois d'octobre 1990, quand une partie de l'Armée Ougandaise attaque le Rwanda, il est encore en Belgique où il suit un cours de commandement à l'Institut Royal Supérieur de Défense (IRSD).

Au mois de janvier 1992, il a le grade de commandant[1] quand il rentre au Rwanda. Il est alors immédiatement plongé dans la guerre puisqu'il est affecté à Gabiro, sur la ligne de front. Au mois d'avril 1992, il est muté à quelques kilomètres de là, à

Nyagatare, au secteur opérationnel du Mutara. Au mois de juillet 1992, il est nommé commandant du bataillon commando Huye, positionné dans le même secteur. Le 09 février 1993, il est envoyé à la tête d'une partie de son bataillon en renfort à Ruhengeri pour y contrer une offensive surprise lancée par le FPR en violation du cessez-le-feu en vigueur depuis le 31 juillet 1992.

Après la signature du cessez-le-feu du 09 mars 1993, le bataillon commando Huye est replié sur la ville de Kigali qui n'est plus qu'à quelques kilomètres de la ligne de front. Les Accords de Paix d'Arusha sont signés le 04 août 1993. Dans le cadre du réaménagement du dispositif des forces gouvernementales en vue de la formation de la nouvelle Armée Nationale, Faustin Ntilikina est régularisé au grade de major en septembre 1993. Au début du mois de janvier 1994, il est affecté à l'état-major de l'Armée Rwandaise comme secrétaire du chef d'état-major, le Général Déogratias Nsabiimana. Il occupe encore cette fonction le 06 avril 1994 quand, vers 20h30, l'avion du président Juvénal Habyarimana est abattu par le FPR[2]. Le Rwanda se retrouve alors sans chef de l'Etat et sans chef d'état-major de l'Armée car le Général Déogratias Nsabiimana a péri dans le même attentat. Le ministre de l'Intérieur, Faustin Munya-

zesa, est aussi en mission en Tanzanie et ne rentrera pas au Rwanda. Quant au ministre de la Défense, Augustin Bizimana, au G2, le Colonel Aloys Ntiwiragabo, et au G3, le Colonel Gratién Kabiligi, ils sont tous trois en mission à l'étranger[3].

Constitutionnellement parlant, le pays est entre deux systèmes : celui de la Constitution de 1991 et celui prévu par les Accords de Paix d'Arusha du 04 août 1993. Le vide politique et institutionnel est donc total.

Dans ce livre, Faustin Ntilikina montre bien que directement après l'attentat, le commandement des forces gouvernementales a tout fait pour sauvegarder la légalité constitutionnelle, œuvrant pour la constitution d'un gouvernement civil qui sera mis en place dès le 09 avril 1994. Cette obsession légaliste a d'ailleurs eu de funestes conséquences. N'eut-il pas mieux valu que, face au vide politique et à la situation de chaos provoqués par l'assassinat du président Habyarimana, les militaires prissent provisoirement le pouvoir afin de rétablir l'ordre ? Ils jugèrent que la continuité de la légalité institutionnelle était prioritaire. Peut-être eurent-ils tort, mais le comble est de les accuser, comme le fait le procureur du Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR), d'avoir voulu faire un coup d'Etat.

Faustin Ntilikina montre également qu'en dépit du drame que vivait le Rwanda, la situation était sous contrôle le 07 avril vers 05 heures du matin car :

1. Les militaires étaient engagés, de concert avec le Général Roméo Dallaire, commandant opérationnel des troupes de la Mission des Nations Unies pour l'Assistance au Rwanda (MINUAR) et avec monsieur Jacques

Roger Booh-Booh, responsable politique de la même MINUAR, dans un processus visant à faciliter la constitution rapide d'un gouvernement civil.

2. Ils avaient demandé au Général Roméo Dallaire de faire savoir au FPR que le processus d'Arusha allait être poursuivi.

3. Kigali était calme et à l'exception de ceux normalement tenus par les militaires aux entrées de la ville, aucun barrage sauvage n'avait été dressé.

4. La MINUAR, forte de plus de 2000 hommes avait largement les moyens d'exercer son mandat qui était de contribuer : « (...) à assurer la sécurité de la ville de Kigali ».

Or, tout fut bouleversé car :

– Primo : après avoir assassiné le président Habyarimana (Rapport du juge Jean Louis Bruguière, 17 novembre 2006 et ordonnance du juge Fernando Andreu Merelles du 06 février 2008), le FPR lança une offensive militaire généralisée, violant l'Accord de paix signé à Arusha le 04 août 1993 et cela, sans la moindre justification puisque l'Armée Patriotique Rwandaise (APR) n'était nulle part menacée par les forces gouvernementales.

– Secundo : face à cette offensive et au chaos qu'elle provoqua, le Général Dallaire fit preuve d'une rare incompetence.

– Tertio : les FAR qui étaient en plein processus de démobilisation et dont les armements étaient consignés par la MINUAR furent surclassées par l'APR.

Illustrant son propos de cartes particulièrement claires, Faustin Ntilikina décrit avec une grande précision la genèse du drame qui se noue alors :

– Le 07 avril dans la matinée, le FPR active ses infiltrés à Kigali et re-

prend les hostilités dans le Nord du Rwanda, ce qui, ajouté à la nouvelle de l'assassinat du président Habyarimana provoque le chaos accompagné d'une vague d'assassinats.

– Vers 15 heures à Kigali, l'APR lance une offensive sur trois axes principaux à savoir, le camp Kimihurura en direction du centre ville, du quartier Gikondo et du mont Rebero, Remera en direction l'aéroport, Kimironko et Gikomero, ainsi que Kacyiru, en direction de Kinyinya et Kabuye.

– Durant les combats, le relais téléphonique de Kimihurura est détruit, désorganisant totalement les liaisons dans une grande partie de la ville.

– Au cours de cette après-midi du 07 avril, le poste de gendarmerie de Remera est bousculé tandis que le quartier général de la MINUAR situé à l'hôtel Amahoro est encerclé par les soldats de l'APR.

Ces attaques sont lancées depuis le CND, palais du Parlement transformé depuis fin décembre 1993 en caserne pour le bataillon de l'APR. Selon les termes de l'Accord de paix, ce contingent est isolé dans son campement par la MINUAR. Cette dernière demeura totalement passive, ne s'opposant à aucun moment à la reprise des hostilités, et donc à la violation des Accords d'Arusha par le FPR. Il est d'ailleurs inconcevable pour ne pas dire insolite, que le Général Dallaire n'ait pas au moins fait sortir ses troupes afin de rassurer les populations et mettre en garde les fauteurs de troubles. Or, non seulement la MINUAR demeura l'arme au pied, mais elle fut incapable de se protéger elle-même[4], tout en abandonnant à leur sort les personnalités dont elle avait la garde, à commencer par le Premier ministre, madame Agathe Uwilingiyimana qu'elle laissa

massacrer sans même tenter d'intervenir. La MINUAR quitta également certaines positions stratégiques qui furent immédiatement occupées par le FPR. Ou bien encore, elle se terra dans celles qu'elle tenait en ville même, privant ainsi les Forces Armées Rwandaises (FAR) de points d'appuis indispensables. Au moins de facto, la MINUAR fit donc clairement le jeu du FPR. Elle laissa également les commandos de l'APR pénétrer dans le stade Amahoro dont elle avait la garde pour y enlever et assassiner des dizaines de cadres hutus qui s'étaient mis sous sa protection. Comme l'arrêt du juge Merelles l'établit, l'offensive de l'APR s'est en effet accompagnée de massacres parmi la population hutue. Ils furent systématiques dans le cas des cadres administratifs (conseillers de secteurs, préfets, magistrats), et des officiers, et ils se firent d'une manière planifiée et organisée.

Pour faire face à la reprise de la guerre, les FAR ne disposaient à Kigali que de 5 bataillons de 400 à 800 hommes chacun, dont deux (le bataillon de Reconnaissance et le bataillon para-commando), aux effectifs incomplets. Cette force était incapable à la fois de contenir l'attaque de l'APR et d'assurer la sécurité intérieure de la capitale. De plus, les FAR furent totalement surprises par la nouvelle situation car elles s'étaient installées dans une logique de cessation des hostilités, ne disposant que de peu de réserves en munitions et ne pouvant remplacer celles utilisées au combat[5]. Enfin, ne perdons pas de vue qu'elles étaient quasiment désarmées dans la capitale en application des « procédures de consignation d'armes dans la ville de Kigali et ses environs ».

Le récit du Major Ntilikina se lit

comme un véritable compte-rendu de situation :

– Les colonnes du FPR/APR venant du Nord et fonçant vers Kigali prennent Kabuye (sucrierie et paroisse) le 07 avril à 17 heures. Elles font pendant la nuit jonction avec le bataillon du CND, ouvrant ainsi un long couloir opérationnel et logistique tout en isolant totalement de Kigali le camp Kami, où est cantonné le seul bataillon de police chargé d'assurer la discipline au sein des FAR (bataillon de Police Militaire).

– Le 08 avril, le FPR occupe le quartier de Kacyiru autour de l'hôpital Roi Fayçal et l'hôtel Méridien où sont pourtant installés les officiels de la MINUAR. Pendant toute la journée, il pilonne au mortier le camp de gendarmerie de Kacyiru en préparation d'une attaque à lancer le 09 avril à l'aube. Le camp résiste à l'assaut mais ne peut se libérer du siège.

– Le 09 avril, le gros des troupes du FPR parties depuis la zone démilitarisée atteint Kigali. Cette poussée depuis le Nord fait que les centaines de milliers de réfugiés qui, depuis 1991 s'entassaient dans les camps de Nyacyonga et de Mugambazi, situés à une quinzaine de kilomètres de Kigali, déferlent sur la capitale. Ces centaines de milliers de Hutus démunis de tout, vont devoir piller pour se nourrir tandis que, certains vont vouloir se venger en s'en prenant aux malheureux civils tutsis rencontrés.

– Ce 09 avril dans l'après-midi, le nouveau gouvernement (Gouvernement intérimaire rwandais ou GIR), prête serment à l'Hôtel des Diplomates devant Théodore Sindikubwabo, qui selon la constitution de juin 1991 est Président de la République par intérim.

Le Président promet alors aux nouveaux ministres de poursuivre le processus des Accords d'Arusha et de rétablir l'ordre. Mais le GIR en fut incapable car le « Maintien et le Rétablissement de l'Ordre Public » (MROP) dans la ville de Kigali relevait de la Gendarmerie Nationale. Or cette dernière, assiégée ou engagée dans les combats, était dans l'incapacité de remplir sa mission.

Ceux qui ont assassiné le président Habyarimana ne pouvaient pas ignorer qu'en reprenant les hostilités, ils allaient provoquer une situation de chaos. A preuve, la lettre du 23 septembre 1993 qu'Augustin Iyamuremye, chef du Service de Renseignements[6], avait écrite au Premier Ministre, madame Agathe Uwilingiyimana, lettre accompagnant un document de la plus haute importance intitulé « Etat actuel de la sécurité au Rwanda » (25 pages). La situation sécuritaire qu'il dressait alors de la ville de Kigali quelques mois avant le cataclysme est proprement hallucinante. Il parlait de banditisme armé recrutant :

(...) parmi les repris de justice et évadés de prison auxquels s'associent dans certains cas des militaires indisciplinés (... avec) comme conséquence le découragement de la population qui n'a plus osé se porter mutuellement secours en cas d'attaque (...) durant cette période de transition, les effets conjugués de la guerre, de la crise économique et les soubresauts de la démocratisation ont aggravé l'insécurité et porté à leur paroxysme les maux dont souffre le Rwanda (...) » (page 1)  
« Déjà, en 1990, plus de trois millions de Rwandais vivaient sous la hantise permanente de la famine. La situation s'est aggravée avec le déclenchement de la guerre suite à ce que les préfectures

de Byumba et de Ruhengeri, réputées comme greniers du pays ont été dépeuplées et plus d'un million de personnes déplacées dans des camps dont certains sont situés aux portes même de Kigali. Le désœuvrement et la déscolarisation qui ont découlé de cette catastrophe ont aussi accentué la délinquance et la mendicité dans cette ville ». (page 2) (où) « (...) des bandes armées de machettes, de gourdins, de fusils et de grenades opèrent au coucher du soleil et quelquefois même pendant la journée (...) Il a été démontré que les auteurs de ces attaques sont pour la plupart des criminels expérimentés dans le maniement des armes à feu et des explosifs. En effet, ces bandes comprennent en leur sein des anciens militaires, des déserteurs et même des militaires indisciplinés mais encore en activité » (page 3) « (...) suite à la guerre, on connaît une prolifération incontrôlée d'armes à feu et d'explosifs (mines et grenades). Ces armes et explosifs venaient du front et étaient vendus par des militaires indisciplinés qui désertaient leurs unités pour s'associer à des malfaiteurs. » (page 6) « (...) de toute cette situation découle la quasi-paralysie de l'appareil judiciaire » (page 8).

Or, c'est une situation de temps de paix que décrivait ce document. On peut donc imaginer ce qui s'est produit dans un contexte de disparition de l'Etat et d'incapacité des forces de l'ordre comme cela arriva à Kigali entre le 07 avril et le début du mois de juillet 1994 ; d'autant plus que les prisonniers de droit commun s'évaderont de la prison centrale de Nyarugenge le 20 avril quand les bâtiments seront bombardés par l'APR.

Faustin Ntilikina montre comment, à partir du 10 avril, l'APR s'impose

militairement. Le 12 avril, le front défensif gouvernemental étant enfoncé, le GIR quitte Kigali pour Murambi, près de Gitarama, cependant que les troupes françaises et belges évacuent leurs ressortissants, puis les missions diplomatiques quittent le Rwanda. Les 14 et 15 avril, les derniers parachutistes belges et français venus pour évacuer les étrangers partent à leur tour. Le 17 avril, le Colonel BEM Gatsinzi, chef d'état-major par intérim et qui a perdu toute autorité sur les FAR pour leur avoir donné l'ordre d'évacuer Kigali, ordre qui ne fut pas exécuté, est remplacé par le Colonel Augustin Bizimungu, un chef compétent qui est promu général-major[7].

La ville de Byumba tombe dans la nuit du 20 au 21 avril en même temps que l'APR s'empare du mont Jali et de son centre des transmissions inter-préfecturales. A cette date, l'APR contrôle donc toutes les hauteurs dominant la ville.

Fin avril, tout l'Est du pays est conquis, puis l'APR lance une offensive à travers le Bugesera afin d'atteindre la route Gitarama-Butare pour la couper. Kigali et ses défenseurs sont en train d'être encerclés.

Au début du mois de mai 1994, le Major Ntilikina a à nouveau été nommé à la tête du bataillon commando Huye avec lequel, jusqu'à la fin, il participa à la défense de Kigali. Les derniers combats autour et dans la ville de Kigali tiennent une place importante dans son récit et leur évocation est totalement inédite. C'est ainsi qu'il décrit l' « Opération Champagne » destinée à exfiltrer les combattants des FAR pris au piège dans la capitale. Du 03 au 04 juillet 1994, des centaines de milliers de personnes, civiles comme militaires, réussirent ainsi à sortir de la

nasse. La narration de cet épisode est faite pour la première fois, appuyée sur une carte particulièrement claire.

La seconde partie du livre s'ouvre avec l'exil au Zaïre de près de deux millions de fuyitifs cherchant à échapper au FPR/APR et à la mort car l'on sait maintenant que le FPR massacra à grande échelle les civils hutus et que cela entraînait dans une stratégie froidement appliquée comme l'a établi le juge Merelles (février 2008).

Faustin Ntilikina passe la frontière zaïroise à Goma dans le Nord-ouest du Rwanda le 17 juillet 1994, mêlé à un flot de civils poursuivis par des tirs à l'arme lourde. Il s'installe dans le camp de réfugiés de Mugunga. Au mois d'octobre 1996, un autre épisode de la tragédie rwandaise débute, lui aussi largement méconnu. Il s'agit de l'attaque des camps de réfugiés installés au Zaïre par l'armée du Général Paul Kagame, suivie de l'élimination physique de centaines de milliers d'entre eux le long d'une impitoyable traque de 1500 kilomètres à travers forêts hostiles et marécages nauséabonds. C'est le 14 novembre 1996 que Faustin Ntilikina s'enfuit vers l'Ouest avec des dizaines de milliers de civils paniqués et épuisés. Il a la chance d'atteindre la République Centrafricaine au mois de mai 1997 au terme de sept mois d'enfer décrits avec autant de précision que de sobriété narrative et même de pudeur.

Nous disposons de témoignages sur le calvaire vécu par ces réfugiés[8], mais l'intérêt du récit de Faustin Ntilikina est qu'il réussit à toujours conserver le regard analytique et descriptif de l'officier supérieur. Evitant la surenchère victimaire, l'emploi des superlatifs et le recours à la facilité émotionnelle, son récit n'en a que plus de force. Et pourtant, les situations qu'il décrit sont hal-

lucifiantes d'horreur. Les narrations de l'extermination de ces foules de civils fuyitifs, malades et affamés, laissent le lecteur sans voix.

Bernard LUGAN,  
Mars 2008

[1] A l'Armée Rwandaise, le grade de commandant vient après le grade de capitaine dans la catégorie des officiers subalternes. Le grade de major est le premier grade de la catégorie des officiers supérieurs avant le grade de lieutenant-colonel.

[2] Ordonnance du juge Jean Louis Bruguière, Paris, 17 novembre 2006 et Arrêt du juge Fernando Andreu Merelles, Madrid, 06 février 2008.

[3] Les Forces Armées Rwandaises (FAR) étaient composées de l'Armée Rwandaise (AR) et de la Gendarmerie Nationale (GdN) et elles relevaient directement du ministre de la Défense. Le chef suprême des FAR était le Président de la République. L'Armée Rwandaise était dirigée par un chef d'état-major assisté des responsables des quatre bureaux qui étaient le bureau du G1 (personnel et administration), le bureau du G2 (renseignement et intelligence), le bureau du G3 (opérations militaires) et le bureau du G4 (logistique).

[4] Dix Casques Bleus du contingent belge de la MINUAR sont assassinés par des militaires gouvernementaux au camp Kigali à la mi-journée du 07 avril 1994.

[5] Tout au contraire, l'APR ne souffre d'aucune restriction de ses approvisionnements qui lui parviennent depuis l'Ouganda. La sympathie internationale lui est largement acquise, les médias présentant ses hommes comme des combattants de la liberté luttant contre les forces dictatoriales et bientôt contre les génocidaires.

[6] M. Augustin Iyamuremye était un opposant déterminé au président Habyarimana puisque, membre du PSD (Parti Social Démocrate), il rejoindra le FPR et deviendra ministre du Général Kagame.

[7] Le Colonel Marcel Gatsinzi rejoindra l'APR et il sera nommé mi-

nistre de la défense du Général Kagame.

[8] Notamment ceux de Philippe Mpayimana, Réfugiés rwandais entre marteau et enclume, Paris, L'Harmattan, et de Benoît Rugumaho, L'hécatombe des réfugiés rwandais dans l'ex-Zaïre (Paris, L'Harmattan, 2004).